La Commission européenne présente ses excuses pour avoir oublié Pâques et Noël dans un agenda scolaire

04/05/2011 à 14h57

Le Médiateur européen, P. Nikiforos Diamandouros, a clôturé une affaire après que la Commission européenne a présenté ses excuses pour avoir omis les fêtes chrétiennes dans un agenda scolaire qu'elle a publié pour 2010/2011. Ceci fait suite à une plainte déposée par un prêtre irlandais qui a fait remarquer que l'agenda ne mentionnait ni Pâques ni Noël, alors qu'il indiquait certaines fêtes non-chrétiennes, telles que le nouvel an juif et le nouvel an musulman.

Un prêtre irlandais se plaint de l'absence des fêtes chrétiennes

Chaque année, la Commission européenne produit l'agenda européen pour les élèves de l'enseignement secondaire dans l'UE. Il leur sert d'outil pour les devoirs scolaires et autres prises de notes. L'édition pour l'année scolaire 2010/2011 a été distribuée à plus de trois millions d'élèves.

En janvier 2011, un prêtre irlandais s'est plaint au Médiateur du fait que la Commission a omis d'y inclure les fêtes chrétiennes telles que Pâques et Noël, alors que des fêtes d'autres religions figurent dans l'agenda. Il a estimé que la Commission devrait présenter ses excuses pour cette erreur et ordonner le retour des exemplaires de l'édition 2010/2011 déjà distribués.

En février 2011, le Médiateur a informé le plaignant que la Commission avait publié des excuses sur son site internet en qualifiant de regrettable l'omission des fêtes chrétiennes

dans l’agenda. De plus, la Commission a envoyé un rectificatif à tous les enseignants qui avaient commandé l’édition 2010/2011. Il inclut un addendum reprenant les principaux jours fériés dans les Etats Membres.

Le Médiateur considère que les actions prises par la Commission pour corriger l’erreur sont raisonnables. Il a estimé, en outre, qu’il serait disproportionné de réimprimer l’édition 2010/2011 et a donc clôturé le dossier sans procéder à des enquêtes complémentaires. […]

Médiateur européen via le blog de Dominique Bouzou

(merci à Vernon)